

Cédric Cornet piégé par son ambition

ÉCRIT PAR PIERRE-ÉDOUARD PICORD

9 février 2018

kits scolaires offerts, mobilisation des réseaux sociaux. La master class gratuite que suivait la plaignante participait aussi à la stratégie électorale de l'ancien conseiller régional.

"C'était un jeu ". Tout au long de son procès qui a duré plus de six heures, mardi 6 février au tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre, Cédric Cornet n'a pas démordu de sa version : les propos échangés avec la jeune fille de treize ans qui dit avoir eu des relations sexuelles avec lui sont du domaine du virtuel. Et lui Cédric Cornet, n'a jamais eu de relation sexuelle avec elle. À la barre du tribunal, l'ancien conseiller régional est volubile. *" C'était un jeu ",* répète-t-il, avant de s'embarquer dans un énième argumentaire. *" Il en dit trop ",* commente-t-on dans la salle où l'audience se tient à huis clos partiel. Chemise blanche, pantalon noir, cheveux courts, l'homme est bien mis. Il n'a plus l'air de l'adolescent efflanqué à qui personne n'aurait donné trente-deux ans à l'époque des faits. Sans être corpulent, l'ancien conseiller régional a pris des joues et quelques kilos. En revanche, ni le lieu, ni les circonstances, ni la gravité des faits qui lui sont reprochés n'ont entamé sa verve. Hâbleur né, Cédric Cornet n'a pas changé. Il a réponse à tout. Il veut prouver son innocence. À chaque question qui lui est posée, il répond par une démonstration. Sa voix, un brin douceureuse est claire. Elle porte haut. *" Je n'ai rien à me reprocher, j'ai des preuves. Je fais confiance à la justice ",* martèle-t-il. Le profil psychologique de l'homme se confirme au fur et à mesure qu'avance le procès. Sa folle ambition aussi. *" J'étais vice-président de Région, je m'apprêtais à être président ",* clame-t-il. Cédric Cornet s'enorgueillit d'être un champion de jeu vidéo. *" Je suis un geek ",* dit-il. Son discours témoigne de sa maîtrise parfaite des rouages des réseaux sociaux. *" J'ai été élu conseiller régional sans parti, sans argent. J'avais des amis. Beaucoup d'amis sur les réseaux ".* Les amis sont ceux avec qui il discute tous les jours via les réseaux sociaux. La plaignante était une amie de

même nature. ” *Je suis gentil avec tout le monde. J’ai ouvert une master class. Les cours étaient gratuits. Les élèves payaient trois euros, juste la restauration. Je finançais le complément avec mes indemnités d’élu* ”.

Ego hypertrophié

Vrai philanthrope Cédric Cornet ? Pas tout à fait. Sa master class est au cœur de sa stratégie électorale. ” *J’avais programmé 400 000 amis sur les réseaux sociaux* ”. Lorsque la vice-procureure lui demande en substance s’il n’exagère pas un peu. Cédric Cornet ne se démonte pas. Il cite Emmanuel Macron. ” *Vous avez créé une école dans le but d’attirer des électeurs, c’est du clientélisme* ”, lui assène la vice-procureure. ” *C’est comme cela qu’on gagne une élection* ”, répond aussi sec Cédric Cornet. Face à ses contradicteurs, le prévenu a la parole facile. Parfois, son ego hypertrophié prend tout net le dessus. ” *La master class a eu tout de suite un immense succès. J’ai distribué 2 000 kits de matériel scolaire. J’en ai encore dix mille. Tout cela avec mon argent* ”. À côté de cette cause noble, qui lui sera utile, l’épisode sexuel avec une mineure de moins de quinze ans pour lequel Cédric Cornet comparait est plus que virtuel. Il est carrément surréaliste.

▪ UNE PLAIGNANTE MAL AIMÉE

Incohérence, déclarations changeantes. Les conseils de Cédric Cornet se sont employés à démontrer que les accusations de la plaignante, mal dans sa famille, n’étaient pas crédibles.

Les débats au procès de Cédric Cornet ont longtemps tourné autour de la fiabilité des certificats médicaux qui attestaient de son infection à l’organe sexuel, à la période où la plaignante dit avoir eu une relation avec lui. L’autre point sensible en discussion fut l’âge de la jeune fille. Cédric Cornet savait-il qu’elle avait treize ans au moment des faits incriminés ou, comme l’ancien élu l’a soutenu, s’est-elle fait passer pour une jeune fille de 17 ans. Les avocats de la partie civile ont porté l’essentiel de leur démonstration sur ces deux aspects du procès. Les avocats de la plaignante, Maître Aristide et Maître Ezelin ont soutenu et argumenté que les certificats médicaux de Cédric Cornet savait dès le départ, que la jeune

filles avait treize ans. Les avocats de Cédric Cornet, Maître Chevy et Maître Valérius ont opéré une rupture avec les deux sujets prisés par la partie civile. Maître Valérius a indiqué que c'est la première fois qu'il est en présence d'un pédophile sans antériorité et auteur d'un seul acte.

Manquements affectifs

Évita Chevy s'est attachée à démontrer les incohérences contenues dans les affirmations de la présumée victime. Elle a répertorié les changements opérés lors de ses déclarations. Patiemment, l'avocate a dressé le portrait psychologique d'une " enfant mal aimée par ses parents, mal dans sa famille, acculée à mentir pour ne pas perdre la face". Selon l'avocate : *" Les versions de la jeune fille n'ont pas cessé d'évoluer "*. Autrement dit impossible de savoir à quel moment elle dit vrai. Sans accabler le père et la mère de la plaignante, Évita Chevy a mis en lumière des variations dans leurs versions. L'avocate a surtout souligné leurs manquements affectifs. *" Lorsqu'on emmène la jeune fille à l'hôpital à la suite de son malaise, sa mère n'a aucun élan vers elle. L'enfant le lui reprochera "*, a-t-elle relaté.